



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-142804>

Département(s) de publication : **30**

Annonce n° **24-142804**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Commune de Saint Gilles

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Souscription et gestion de contrats d'assurances pour la ville de Saint-Gilles (30800)

Description : La ville de Saint-Gilles du Gard(30800) souhaite renouveler ses contrats d'assurance de dommages aux biens (lot 1), responsabilité civile (lot 2) et parc automobile (lot 3). Pour le lot 2, la Ville intervient pour son propre compte et en qualité de coordonnateur pour le compte du CCAS, dans le cadre d'un groupement de commandes.

Identifiant de la procédure : d42c2d02-d725-4e6e-a7a5-b208ce570e99

Avis précédent : c8552261-836d-40b2-b543-e8adc889d2ae-01

Identifiant interne : 24009

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Dommage aux biens

Description : Assurance couvrant les dommages aux biens

Identifiant interne : 24009-01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66515200 Services d'assurance de biens

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2025

Date de fin de durée : 30/12/2025

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Le marché est passé pour une durée de 4 ans maximum à compter du 1er janvier 2025 avec pour chacune des parties, une faculté de résiliation à l'échéance du 1er janvier de chaque année notifiée par la partie en prenant l'initiative à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception en respectant un préavis de 4 mois. Il ne pourra en aucun cas être résilié (ou suspendu) en dehors de l'échéance annuelle, à la seule exception de ce qui est dit aux articles 4.1 et 5 prévus au CCAP.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique (0,6)

Description : conditions techniques basées sur le respect optimal des conditions définies sur les cahiers des clauses techniques particulières et l'annexe technique de gestion des assurances. Une note NT sur 10 sera attribuée en fonction des propositions qui seront faites dans l'offre. Les propositions acceptant l'intégralité des dispositions facultatives du CCTP et délivrant des conditions de gestion optimales se verront attribuer la note de 10/10. Inversement, les offres s'en éloignant ou ne délivrant pas des conditions de gestion suffisantes se verront retirer des points techniques en fonction de l'importance des observations formulées.

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix (0,4)

Description : La note prix sera proportionnelle au prix proposé par le candidat. Le meilleur prix se verra attribuer la note la plus élevée, soit 10. Les notes seront ensuite dégressives proportionnellement à l'offre la plus basse, selon la formule suivante : (offre la plus basse/offre analysée) x10

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : conditions techniques basées sur le respect optimal des conditions définies sur les cahiers des clauses techniques particulières et l'annexe technique de gestion des assurances. Une note NT sur 10 sera attribuée en fonction des propositions qui seront faites dans l'offre. Les propositions acceptant l'intégralité des dispositions facultatives du CCTP et délivrant des conditions de gestion optimales se verront attribuer la note de 10/10. Inversement, les offres s'en éloignant ou ne délivrant pas des conditions de gestion suffisantes se verront retirer des points techniques en fonction de l'importance des observations formulées. La note prix sera proportionnelle au prix proposé par le candidat. Le meilleur prix se verra attribuer la note la plus élevée, soit 10. Les notes seront ensuite dégressives proportionnellement à l'offre la plus basse, selon la formule suivante : (offre la plus basse/offre analysée) x10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nîmes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune de Saint Gilles

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nîmes

Organisation qui signe le marché : Commune de Saint Gilles

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Responsabilité civile

Description : Assurance couvrant la responsabilité civile. Une proposition doit être faite pour la Ville et le CCAS.

Identifiant interne : 24009-02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66516000 Services d'assurance responsabilité civile

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2025

Date de fin de durée : 31/12/2025

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Le marché est passé pour une durée de 4 ans maximum à compter du 1er janvier 2025 avec pour chacune des parties, une faculté de résiliation à l'échéance du 1er janvier de chaque année notifiée par la partie en prenant l'initiative à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception en respectant un préavis de 4 mois. Il ne pourra en aucun cas être résilié (ou suspendu) en dehors de l'échéance annuelle, à la seule exception de ce qui est dit aux articles 4.1 et 5 prévus au CCAP.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique (0,6)

Description : conditions techniques basées sur le respect optimal des conditions définies sur les cahiers des clauses techniques particulières et l'annexe technique de gestion des assurances. Une note NT sur 10 sera attribuée en fonction des propositions qui seront faites dans l'offre. Les propositions acceptant l'intégralité des dispositions facultatives du CCTP et délivrant des conditions de gestion optimales se verront attribuer la note de 10/10. Inversement, les offres s'en éloignant ou ne délivrant pas des conditions de gestion suffisantes se verront retirer des points techniques en fonction de l'importance des observations formulées.

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix (0,4)

Description : La note prix sera proportionnelle au prix proposé par le candidat. Le meilleur prix se verra attribuer la note la plus élevée, soit 10. Les notes seront ensuite dégressives proportionnellement à l'offre la plus basse, selon la formule suivante : (offre la plus basse/offre analysée) x10

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : conditions techniques basées sur le respect optimal des conditions définies sur les cahiers des clauses techniques particulières et l'annexe technique de gestion des assurances. Une note NT sur 10 sera attribuée en fonction des propositions qui seront faites dans l'offre. Les propositions acceptant l'intégralité des dispositions facultatives du CCTP et délivrant des conditions de gestion optimales se verront attribuer la note de 10/10. Inversement, les offres s'en éloignant ou ne délivrant pas des conditions de gestion suffisantes se verront retirer des points techniques en fonction de l'importance des observations formulées. La note prix sera proportionnelle au prix proposé par le candidat. Le meilleur prix se verra attribuer la note la plus élevée, soit 10. Les notes seront ensuite dégressives proportionnellement à l'offre la plus basse, selon la formule suivante : (offre la plus basse/offre analysée) x10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nîmes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune de Saint Gilles

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nîmes

Organisation qui signe le marché : Commune de Saint Gilles

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Parc automobile

Description : Assurance couvrant la flotte automobile de la Ville de Saint-Gilles

Identifiant interne : 24009-03

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66514110 Services d'assurance de véhicules à moteur

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2025

Date de fin de durée : 31/12/2025

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Le marché est passé pour une durée de 4 ans maximum à compter du 1er janvier 2025 avec pour chacune des parties, une faculté de résiliation à l'échéance du 1er janvier de chaque année notifiée par la partie en prenant l'initiative à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception en respectant un préavis de 4 mois. Il ne pourra en aucun cas être résilié (ou suspendu) en dehors de l'échéance annuelle, à la seule exception de ce qui est dit aux articles 4.1 et 5 prévus au CCAP.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique (0,6)

Description : conditions techniques basées sur le respect optimal des conditions définies sur les cahiers des clauses techniques particulières et l'annexe technique de gestion des assurances. Une note NT sur 10 sera attribuée en fonction des propositions qui seront faites dans l'offre. Les propositions acceptant l'intégralité des dispositions facultatives du CCTP et délivrant des conditions de gestion optimales se verront attribuer la note de 10/10. Inversement, les offres s'en éloignant ou ne délivrant pas des conditions de gestion suffisantes se verront retirer des points techniques en fonction de l'importance des observations formulées.

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix (0,4)

Description : La note prix sera proportionnelle au prix proposé par le candidat. Le meilleur prix se verra attribuer la note la plus élevée, soit 10. Les notes seront ensuite dégressives proportionnellement à l'offre la plus basse, selon la formule suivante : (offre la plus basse/offre analysée) x10

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : conditions techniques basées sur le respect optimal des conditions définies sur les cahiers des clauses techniques particulières et l'annexe technique de gestion des assurances. Une note NT sur 10 sera attribuée en fonction des propositions qui seront faites dans l'offre. Les propositions acceptant l'intégralité des dispositions facultatives du CCTP et délivrant des conditions de gestion optimales se verront attribuer la note de 10/10. Inversement, les offres s'en éloignant ou ne délivrant pas des conditions de gestion suffisantes se verront retirer des points techniques en fonction de l'importance des observations formulées. La note prix sera proportionnelle au prix proposé par le candidat. Le meilleur prix se verra attribuer la note la plus élevée, soit 10. Les notes seront ensuite dégressives proportionnellement à l'offre la plus basse, selon la formule suivante : (offre la plus basse/offre analysée) x10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nîmes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune de Saint Gilles

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nîmes

Organisation qui signe le marché : Commune de Saint Gilles

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 120,981 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SMACL

Offre :

Identifiant de l'offre : 1023558

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 68,309 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24009-01

Titre : Souscription et contrats d'assurances pour la ville de Saint-Gilles -
Lot 1 : Assurance dommages aux biens

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 19/11/2024

Date de conclusion du marché : 27/11/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Commune de Saint Gilles

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SMACL

Offre :

Identifiant de l'offre : 1023559

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur du résultat : 20,478 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24009-02

**Titre : Souscription et contrats d'assurances pour la ville de Saint-Gilles -
Lot 2 : Responsabilité civile**

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 19/11/2024

Date de conclusion du marché : 27/11/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Commune de Saint Gilles

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

**Nom officiel : CABINET JEAN-FRANCOIS VIVARES POUR LE COMPTE DE LA
SOCIETE MMA**

Offre :

Identifiant de l'offre : 1023560

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur du résultat : 32,192 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24009-03

**Titre : Souscription et contrats d'assurances pour la ville de Saint-Gilles -
Lot 3 : Flotte automobile**

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 19/11/2024

Date de conclusion du marché : 27/11/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Commune de Saint Gilles

Numéro d'enregistrement : 21300258700011

Adresse postale : Place Jean Jaures

Ville : Saint-Gilles

Code postal : 30800

Subdivision pays (NUTS) : Gard (FRJ12)

Pays : France

Adresse électronique : melanie.arnal@saint-gilles.fr

Téléphone : +33 434395837

Adresse internet : <https://saint-gilles.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://mairie-saintgilles30.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Nîmes

Numéro d'enregistrement : 13000192800014

Adresse postale : 16 avenue de Feuchères 88010 CEDEX 9

Ville : Nîmes

Code postal : 30941

Subdivision pays (NUTS) : Gard (FRJ12)

Pays : France

Adresse électronique : greff.ta-nimes@juradm.fr

Téléphone : 0466273700

Adresse internet : <http://nimes.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Nîmes

Numéro d'enregistrement : 130 001 928 00014

Adresse postale : 16 avenue Feuchères 88010 CEDEX 9

Ville : Nîmes

Code postal : 30941

Subdivision pays (NUTS) : Gard (FRJ12)

Pays : France

Adresse électronique : greff.ta-nimes@juradm.fr

Téléphone : 0466273700

Adresse internet : <http://nimes.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : SMACL

Numéro d'enregistrement : 1023558

Adresse postale : 141 avenue Salvador Allende

Ville : NIORT

Code postal : 79031

Subdivision pays (NUTS) : Deux-Sèvres (FRI33)

Pays : France

Point de contact : Nadège BERGER

Adresse électronique : pmdemat@smacl.fr

Téléphone : 0549322258

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0005

Nom officiel : SMACL

Numéro d'enregistrement : 1023559

Adresse postale : 141 avenue salvador Allende

Ville : NIORT

Code postal : 79031

Subdivision pays (NUTS) : Deux-Sèvres (FRI33)

Pays : France

Point de contact : Nadège BERGER

Adresse électronique : pmdemat@smacl.fr

Téléphone : 0549322258

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0006

Nom officiel : CABINET JEAN-FRANCOIS VIVARES POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE MMA

Numéro d'enregistrement : 1023560

Adresse postale : 31 rue Chanzy

Ville : SALON DE PROVENCE

Code postal : 13300

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : Jean-François VIVARES

Adresse électronique : cabinet.vivares@mma.fr

Téléphone : 0490566340

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 4c7ce620-dba7-48a5-a10e-423a35f50838 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/12/2024 à 14:40

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/12/2024